

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

37

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 13 décembre 2021



MAIRIE DE DIJON

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire : Madame MONTEIRO

Membres présents :

Monsieur REBSAMEN - Madame KOENDERS - Monsieur DESEILLE - Madame MARTIN - Monsieur PRIBETICH - Madame ZIVKOVIC - Monsieur EL HASSOUNI - Madame TOMASELLI - Monsieur HOAREAU - Madame AKPINAR-ISTIKUAM - Monsieur LEHENOFF - Madame MARTIN-GENDRE - Monsieur BERTHIER - Madame BELHADEF - Madame BATAILLE - Monsieur BORDAT - Madame BLAYA - Monsieur MEKHANTAR - Monsieur HAMEAU - Madame CHOLLET - Madame CHARRET-GODARD - Monsieur MASSON - Monsieur MEZUI - Monsieur N'DIAYE - Madame TENENBAUM - Monsieur TESTORI - Madame VACHEROT - Monsieur COURGEY - Monsieur AMIRI - Madame DU TERTRE - Madame EL MESDADI - Monsieur HAEGY - Madame JUBAN - Madame JUILLARD-RANDRIAN - Monsieur LEMANCEAU - Madame MONTEIRO - Monsieur MOREL - Madame GERBET - Monsieur BICHOT - Madame RENAUD - Madame JACQUEMARD - Monsieur DAVID - Monsieur CHEVALIER - Monsieur BOURGUIGNAT - Madame VUILLEMIN - Monsieur SIBERT - Madame HERVIEU - Monsieur CHATEAU - Madame HUON-SAVINA - Monsieur ROBERT - Monsieur MULLER - Monsieur DE VREGILLE - Madame REVEL

Membres excusés :

Monsieur LOVICH (pouvoir Monsieur DESEILLE) - Monsieur AVENA (pouvoir Madame KOENDERS) - Madame PFANDER-MENY (pouvoir Monsieur HAMEAU) - Monsieur DURAND (pouvoir Madame BELHADEF) - Madame BALSON (pouvoir Madame CHOLLET) - Madame MODDE (pouvoir Monsieur MULLER)

OBJET

DE LA DELIBERATION

Rapport des délégations du Maire

Monsieur REBSAMEN expose :

Par délibération du 14 septembre 2020, vous m'avez donné délégation pour prendre certaines décisions, qui relèvent normalement de la compétence du Conseil Municipal, dans les matières énumérées à l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Conformément à l'article L.2122-23 de ce même code, le maire doit rendre compte régulièrement au Conseil Municipal des décisions prises dans ces domaines.

J'ai donc l'honneur de vous communiquer la liste des actes pris en application de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, classés dans les rubriques suivantes :

- conventions et avenants (5)
- subventions (4)
- conversion de concession de tombe (5)
 - DIRECTION MUTUALISÉE DES AFFAIRES JURIDIQUES
- règlements de frais et honoraires (2)
- actions en justice (4)
 - DIRECTION DES MARCHÉS
- liste des marchés notifiés (12)

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- me donner acte de la présente communication.

CONVENTIONS ET AVENANTS A CONVENTIONS

CONVENTIONS ET AVENANTS A CONVENTIONS	
Date de l'acte	Libellé
23/08/2021	Association « Krypta Prod » Convention d'occupation d'un espace de stockage situé 9, rue de Mayence d'une surface d'environ 15 m ²
06/09/2021	Association « Poly'son » Convention d'occupation d'un espace de stockage situé 9, rue de Mayence d'une surface d'environ 20 m ² en mezzanine
27/09/2021	Association « Ecole Complémentaire Japonaise de Dijon » Ecole Elémentaire Trémouille Convention de mise à disposition type de locaux scolaires Année scolaire 2021-2022 – Demande annuelle – Périodes scolaires et petites vacances
04/10/2021	Association «Bureau d'accueil des Tournages Bourgogne Franche Comté » Convention d'occupation des locaux de l'ancienne conciergerie du Groupe Scolaire Victor Hugo d'une surface de 61,30 m ² .
13/10/2021	Association « Amicale Philatélique » Ecole Elémentaire Trémouille Convention de mise à disposition type de locaux scolaires Année scolaire 2021-2022 – et petites vacances

DEMANDES DE SUBVENTIONS	
	Montant demandé
Direction Régionale des Affaires Culturelles Conservatoire à Rayonnement Régional – 3ème cycle - fonctionnement Réfection du cheminement d'accès à l'ancienne orangerie du jardin de l'Arquebuse	260 000,00 € 47 768,93 €
Département de la Côte d'Or Conservatoire à Rayonnement Régional – 3ème cycle – fonctionnement	50 000,00 €
Région Bourgogne Franche-Comté Conservatoire à Rayonnement Régional – 3ème cycle – fonctionnement	1 128 000,00 €
Fédération Française de Football (fonds d'aide au football amateur) Stade Trimolet – Pelouse synthétique, éclairages leds, clôtures, file pare-ballons et main courante	72 016,87 €

CONVERSIONS DE CONCESSION DE TOMBE

Numéro de l'arrêté	Date de l'acte	Libellé
705	02/11/21	Monsieur Bernard DESPRES 21 B rue des Arts et Métiers 21000 DIJON
706	02/11/21	Madame Colette PLANELLS 4 avenue des Champs Perdrix 21000 DIJON
726	09/11/21	Madame Madeleine PETREQUIN 2 allée du Roussillon 21000 DIJON
729	10/11/21	Monsieur Jean-Paul GAILLARD 22 rue Joseph Rosseil LA MASSANA (ANDORE)
758	19/11/21	Madame Marie-France LAGRANGE 7 B rue Auguste Brullé 21000 DIJON

BUDGET VILLE

MARTIN Eliane - DP LABRUDE c/ Ville de Dijon - Cour d'appel
Contentieux relatif une autorisation d'urbanisme

Note d'honoraires :

Honoraires d'avocat N°21.0979

Ville de Dijon c/ PERROT Ghislain (Saint Vincent de Paul)
Contentieux relatif une infraction d'urbanisme

Note d'honoraires :

Honoraires d'expert

BUDGET VILLE

Affaire Ville de Dijon – Madame GALLET et Messieurs PETRY, STREIT, REGNAULT, HENRIOT c/ LABED Yassine

Jugement du 11 septembre 2019, par lequel le tribunal pour enfants de Bourg-en-Bresse, a d'une part jugé, Monsieur LABED Yassine, coupable des faits d'outrage et rébellion, faits commis le 12 avril 2018, et d'autre part l'a condamné sur le plan civil à payer au titre des dommages et intérêts à chaque agent la somme de 300 euros, et à la Ville de Dijon la somme de 1 euro et 700 euros au titre de l'article 475-1 du code de procédure pénale.

Affaire Michel CORDIER c/ Ville de Dijon

Arrêt du 30 septembre 2021 par lequel la Cour administrative d'appel de Lyon a annulé le jugement n°1701084 du 25 juin 2018, l'arrêté du 4 novembre 2016 du maire de Dijon accordant à la société SEGER le permis de construire un immeuble d'habitation situé 14 rue de Tiivoli, a décision du 21 février 2017 rejetant son recours gracieux et l'arrêté du 24 juin 2021 du maire de Dijon portant permis de construire modificatif.

Affaire Hassan BOUAMALAT

Jugement du 9 novembre 2021 par lequel le tribunal administratif a rejeté la demande de M. BOUAMALAT en annulation de la décision du 5 août 2020 par laquelle le maire a décidé une retenue sur salaire pour suspension de salaire à la suite du non-respect de reprise de travail après isolement lié à l'épidémie de covid-19.

Affaire Copropriété «10 place de la libération»

Jugement du 24 novembre 2021 par lequel le tribunal administratif a rejeté la demande de la copropriété susvisée en annulation de l'arrêté du 8 août 2019 de non-opposition à déclaration préalable de travaux pour un changement de destination de locaux à usage d'habitation rue Jules Mercier à Dijon.

LISTE DES MARCHÉS NOTIFIÉS

Numéro de marché (+lien hypertexte)	Date de notification	Libellé marché	Montant en € HT	CP de l'attributaire
2021_250FS132190000	23/11/2021	Lot 2 : Petites fournitures et consommables scéniques et audiovisuels	80000	21000
2021_231AM000000000	16/11/2021	CENTRALE D'ACHAT - ACQUISITION D'EQUIPEMENTS SCENIQUES ET AUDIOVISUELS Lot 1 Acquisition d'équipements scéniques et audiovisuels	sans montant minimum et avec un montant maximum de 150 000,00	21600
2021_229AM000000000	23/11/2021	CENTRALE D'ACHAT DE DIJON METROPOLE - Maintenance et extension de la solution logicielle "MAELIS" pour la gestion des activités Petite Enfance	sans montant minimum et avec un montant maximum de 214 000,00	13400
2021_228AM000000000	16/11/2021	CENTRALE D'ACHAT DE DIJON METROPOLE - Maintenance et extension de la solution logicielle de billetterie des équipements sportifs - logiciel édité par la Société SLH CONTROL (OXYGENE)	sans montant minimum et avec un montant maximum de 214 000,00	57245
2021_221FS138190000	19/11/2021	Marché subséquent : Reprise des cheminements - Jardin de l'Arquebuse à DIJON - Accord-cadre 2019_138FM relatif aux travaux d'aménagements courant sur l'espace public	258944,64	21600
2021_216AM000000000	27/10/2021	Acquisition d'instruments de musique, accessoires et pièces détachées pour le conservatoire à rayonnement régional de Dijon Lot 4 : acquisition d'instruments à vent cuivres, accessoires et pièces détachées	sans montant minimum et avec un montant maximum de 12 000,00	69005
2021_215AM000000000	27/10/2021	Acquisition d'instruments de musique, accessoires et pièces détachées pour le conservatoire à rayonnement régional de Dijon Lot 1 : acquisition d'instruments de percussions, d'accessoires et pièces détachées	sans montant minimum et avec un montant maximum de 7 000,00	37240
2021_209AM000000000	20/10/2021	CENTRALE D'ACHAT DE DIJON METROPOLE : Exploitation de distributeurs automatiques - Mise à disposition gracieuse de deux machines à boissons chaudes (relance)	sans montant minimum et avec un montant maximum de 90 000,00	21200

Numéro de marché (+lien hypertexte)	Date de notification	Libellé marché	Montant en € HT	CP de l'attributaire
2021_207FM000000000	09/11/2021	CENTRALE D'ACHAT DE DIJON METROPOLE - Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi technique, administratif et financier de contrats de performance énergétique et de stratégie énergétique	sans montant minimum ni montant maximum	69007
2021_178FM000000000	08/09/2021	CENTRALE D'ACHAT - Gestion des déchets de balayures issus du nettoyage de la voirie de Dijon Métropole - Relance après déclaration sans suite.	sans montant minimum ni montant maximum	21850
2021_166FM000000000	16/09/2021	CENTRALE D'ACHAT - Maintenance des onduleurs et des sources centrales d'éclairage de sécurité	sans montant minimum ni montant maximum	21850
2021_149FM000000000	19/07/2021	Maintenance des installations de sonorisation, d'éclairage, audio- visuelles et de video-projection pour les besoins de la centrale d'achat de Dijon Métropole	sans montant minimum ni montant maximum	21121

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ